

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		5 dont DGS : 1 H		DGAS : 1 F 2 H	DGST : 1 H	Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F				
(B) N° de département :		83			(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
DRAGUIGNAN	commune	DGS			DGS					
		DGAS	1		DGAS					
		DGST			DGST	0				
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe	1	0	Total par sexe en 2023	0	0			
<p>Ne remplir que les cases colorées</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
					DGS	1				
					DGAS					
					DGST	1				
					Expert de haut niveau- Directeur de projet					
					Total par sexe années antérieures	2	0			
					(H = F + G) Total primo par sexe	2	0			
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0								
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant							
	Contribution due									
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0								
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant							
	Contribution due									

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.